

Document d'information sur un engagement électoral

(Loi sur la transparence des engagements électoraux, L.N.-B. 2018, c. 1, articles 4 et 5)



P 10 006

(2024-03-14)

| Partie A : Engagement électoral | |
|---------------------------------------|--|
| Parti politique enregistré | Association libérale du Nouveau-Brunswick |
| Numéro | L-004 |
| Titre | Réforme fiscale municipale |
| Description | Collaborer avec les municipalités afin de mettre en place une réforme fiscale municipale globale et équitable. |
| Type d'engagement | X Engagement du parti <input type="checkbox"/> Engagement du chef |
| Renvoi à la plateforme électorale | La plateforme n'est pas disponible |
| Type de document d'information | <p>Cochez l'une des cases suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> a) Estimation des coûts, c.-à-d. une estimation des coûts ou des incidences financières</p> <p><input type="checkbox"/> b) Énoncé des coûts maximaux, c.-à-d. si l'engagement porte sur la mise en œuvre d'un programme ou service nouveau ou élargi, un énoncé des coûts maximaux que le parti lui accordera s'il forme le prochain gouvernement</p> <p>c) Aucune estimation des incidences financières de l'engagement électoral n'a été créée pour les raisons suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> On ne disposait pas d'assez d'information pour préparer une estimation des coûts.</p> <p>X L'engagement électoral n'aura aucune incidence financière pour la province.</p> <p><input type="checkbox"/> Le parti refuse de préparer une estimation des coûts ou un énoncé des coûts maximaux relativement à l'engagement électoral.</p> |
| Document d'information complémentaire | <p>Si un énoncé des coûts maximaux a été coché ci-dessus et l'engagement électoral indique qu'il augmentera ou réduira les recettes, le document d'information complémentaire suivant est également déposé :</p> <p>Non applicable</p> |

| Partie B : Incidences financières | | | | | | | |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|------------|-------|
| Exercice | 2024-25 | 2025-26 | 2026-27 | 2027-28 | 2028-29 | Postérieur | Total |
| Budget de fonctionnement – recettes | | | | | | | |
| Budget de fonctionnement – charges | | | | | | | |
| Budget d'investissement – dépenses | | | | | | | |
| <p>X Ces incidences financières se trouvent dans le <i>Résumé des engagements électoraux</i> déposé avec le présent document d'information.</p> | | | | | | | |

Partie C : Autres renseignements requis

Chaque hypothèse importante formulée en vue de déterminer l'estimation des coûts ou l'énoncé des coûts maximaux.

Par l'entremise de la réforme de l'impôt foncier et à d'autres mesures, nous pensons que cela peut être réalisé dans le cadre fiscal actuel.

Les sources des renseignements ayant servi à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

Les calculs exécutés pour procéder à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

Partie D : Publication

X Le présent document d'information a été rendu public par le parti politique enregistré à l'aide des médias, notamment par communiqué de presse, affichage sur un site Web ou tout autre moyen médiatique d'information publique.

Partie E : Signature

X Représentant officiel du parti politique enregistré ou
Agent principal du parti politique enregistré

Nom
Eldon Hunter

Signature écrite

Date

ou signature électronique (taper le nom)
Eldon Hunter

Date
Le 19 septembre 2024